



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	26-6704-6	Numéro de version:	1.04
Date de révision:	22/06/2015	Annule et remplace la version du :	21/01/2013

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

D151, Paint Reconditioning Cream (21-137A): D15101

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: Berlaarbaan 85 - 2860 Sint Katelijne Waver - Email: sven@meguiars.be
Téléphone: 0800 25 326
E-mail: sven@meguiars.be
Site internet www.meguiars.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

USA +1 703 527 3887 (24h collect).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange: Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H315 Provoque une irritation cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Intervention::

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

AUTRES INFORMATIONS**Dangers supplémentaires (statements)**

EUH208 Contient Peut produire une réaction allergique.

1% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par voie orale inconnue.

Contient 15% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

H304 n'est pas requis sur l'étiquette, compte tenu de la viscosité du produit.

La nota P s'applique à CAS 64742-48-9.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	N u m é r o CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Ingrédient non dangereux	7732-18-5	EINECS 231-791-2	50 - 70	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	EINECS 265-150-3	< 20	Tox.aspiration 1, H304 - Le Nota P (CLP) Irr. de la peau 2, H315; STOT SE 3, H336 (Auto classées)
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	EINECS 215-691-6	3 - 7	
Additifs	Confidentiel		< 5	
Poly(diméthylsiloxane)	63148-62-9		1 - 5	
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	EINECS	1 - 5	Tox.aspiration 1, H304 (Auto

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Veillez-vous référer à la section 15 pour les Notes applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Formaldéhyde	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable)(8h): 1 mg/m ³	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Déterminé par le fabricant	VLEP: 100 ppm	
Huile de paraffine	8042-47-5	OELs Belgique	VLEP(brouillard)(8h):5 mg/m ³ ; VLEP(brouillard)(15 min.):10 mg/m ³	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Aucun requis.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Néoprène	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Apparence/odeur:	Lotion visqueuse rose, odeur sucrée.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	8 - 8,8
Point/intervalle d'ébullition:	193,3 °C
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	93,3 °C [<i>Méthode de test:</i> Pensky-Martens Closed Cup] [<i>Conditions:</i> D93-90]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	0,98 [<i>Réf. Standard :</i> Eau = 1]
Hydrosolubilité	Modérée
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	40 - 50 Pa.s
Densité	0,98 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	14,54 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts):l	463,89 g/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Dermale	Lapin	LD50 > 19 400 mg/kg
Poly(diméthylsiloxane)	Ingestion	Rat	LD50 > 17 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Lapin	Irritant
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(diméthylsiloxane)	Lapin	Aucune irritation significative
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Huile minérale blanche (pétrole)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	In vivo	Non mutagène
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde d'aluminium	In vitro	Non mutagène
Huile minérale blanche (pétrole)	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Homme et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non-cancérogène
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Huile minérale blanche (pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	pendant l'organogénèse
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 Mois
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux sang Foie muscles	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Inhalation	Coeur	Tous les données sont négatives.	Multiple espèces	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours

				animales		
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiosis Fibrose pulmonaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Foie système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 336 mg/kg/day	90 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Risque d'aspiration
Huile minérale blanche (pétrole)	Risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Poisson	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l

Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Poly(diméthyls iloxane)	63148-62-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Poly(diméthyls iloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédient non dangereux	7732-18-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(diméthyls iloxane)	63148-62-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Ingrédient non dangereux	7732-18-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'information.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen

(EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

- 08 01 11* Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereux.
- 20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non règlementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

Section 1: N° FDS (Titre) - L'information a été modifiée.

En tête de page: désignation commerciale du produit - L'information a été modifiée.

Section 01: 1.3 Détails du fournisseur sur titre de la FDS - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Conformité REACH - L'information a été modifiée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

Inventaire mondial (Statut - Titre) - L'information a été modifiée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.

Copyright - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :

- L'information a été modifiée.

Section 08: TWA key - L'information a été modifiée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 4: 4.1: Description des mesures de premiers soins (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. -

L'information a été modifiée.

Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 8 : Information sur la protection des yeux - L'information a été ajoutée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été ajoutée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été ajoutée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été ajoutée.
12: Tableau écotoxicité: Matériel - L'information a été ajoutée.
12: Tableau écotoxicité d'un composant: N° CAS - L'information a été ajoutée.
12: Tableau écotoxicité: Organisme - L'information a été ajoutée.
12: Tableau écotoxicité: Type - L'information a été ajoutée.
12: Tableau écotoxicité: Exposition - L'information a été ajoutée.
12: Tableau écotoxicité d'un composant: point final - L'information a été ajoutée.
12: Tableau écotoxicité: Résultats - L'information a été ajoutée.
12: Tableau persistance et dégradabilité: Matériel - L'information a été ajoutée.
12: Tableau persistance et dégradabilité: CAS N° - L'information a été ajoutée.
12: Persistance et dégradabilité: Type de test - L'information a été ajoutée.
12: Tableau persistance et dégradabilité: Durée - L'information a été ajoutée.
12: Tableau persistance et dégradabilité: Résultats des tests - L'information a été ajoutée.
12: Tableau persistance et dégradabilité: Protocole - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Matériel - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: CAS N° - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Durée - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Résultats des tests - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Protocole - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Type de test - L'information a été ajoutée.
Section 14 : Classification transport - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Mention d'avertissement (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classificatin CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classificatin CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Symbole - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Symbole - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP Prévention - Générale - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP Prévention - Générale - Titre - L'information a été ajoutée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Réponse (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP mention de danger supplémentaire (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Renseignements CLP supplémentaires (Titre) - L'information a été ajoutée.
Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.
Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 15: Remarque d'étiquetage et Détergent EU - L'information a été ajoutée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été ajoutée.
Remarque CLP (phrase) - L'information a été ajoutée.
Section 2: 2.2 et 2.3: Régulation CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été ajoutée.
Rubrique 12: Tableau de persistance et dégradabilité (Type d'étude) (Titre colonne) - L'information a été ajoutée.
12: Potentiel bioaccumulative: Type de test - L'information a été ajoutée.
Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.

Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion - L'information a été ajoutée.
Section 11: Les ingrédients à indiquer ne se trouvent pas dans le tableau (texte). - L'information a été ajoutée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Danger par aspiration - En tête Nom - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Danger par aspiration - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.
Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Nom - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Route - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée- Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Nom - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Route - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Espèces/organismes - L'information a été ajoutée.
Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Matériau - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Epaisseur - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants - Temps de pénétration - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.
Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.
Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été supprimée.

Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.
S-phrase - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection des yeux / du visage (texte) - L'information a été supprimée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été supprimée.
Section 15: Cancérogénicité (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 2: Contient (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 2: Phrases de sécurité (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été supprimée.
16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.
Section 2: Phrases de risques (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 15: Tableau de cancérogénicité (Colonne réglementation (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 15: Tableau de cancérogénicité (Colonne ingrédient) (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 15: Tableau de cancérogénicité (Numéro CAS) (Titre) - L'information a été supprimée.
Section: Tableau de cancérogénicité (Colonne classification) (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.
Section 12: Danger acute aquatique (Information) - L'information a été supprimée.
Section 12: Danger aquatique chronique (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 12: Danger aquatique acute (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 12: Danger aquatique chronique (Information) - L'information a été supprimée.
Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.
Prints No Data if Component ecotoxicity information is not present - L'information a été supprimée.
Prints No Data if Persistence and Degradability information is not present - L'information a été supprimée.
Prints No Data if Biocummulative potential information is not present - L'information a été supprimée.
mg/m3 - L'information a été supprimée.
ppm - L'information a été supprimée.
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.
Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.
Section 11: Autres effets de santé (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.
Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.
Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.
Section 2: 2.2 et 2.3: DSD/DPD (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 2.1 : Informations de classification - L'information a été supprimée.
Phrase de risque : aucune - L'information a été supprimée.
Section 1 : Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible: - L'information a été supprimée.
Section 11: L'exposition prolongée ou répétée peut causer (phrases standards) - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Section 2: Information graphique - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives

au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Meguiar's, Inc. Belgium MSDSs sont disponibles à www.meguiars.be